

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18211 - 71ÈME ANNÉE

Départ de la délégation des Comores des Jeux des Îles

Salut fraternel à nos amis Comoriens médaillé d'or du Respect

Hier soir, la délégation des Comores est rentrée sur un vol d'Air Seychelles. S'ils organisent les Jeux des Îles en 2019, les Comoriens sauront nous recevoir en ami, pour participer à la grande fête de la jeunesse de l'océan Indien.

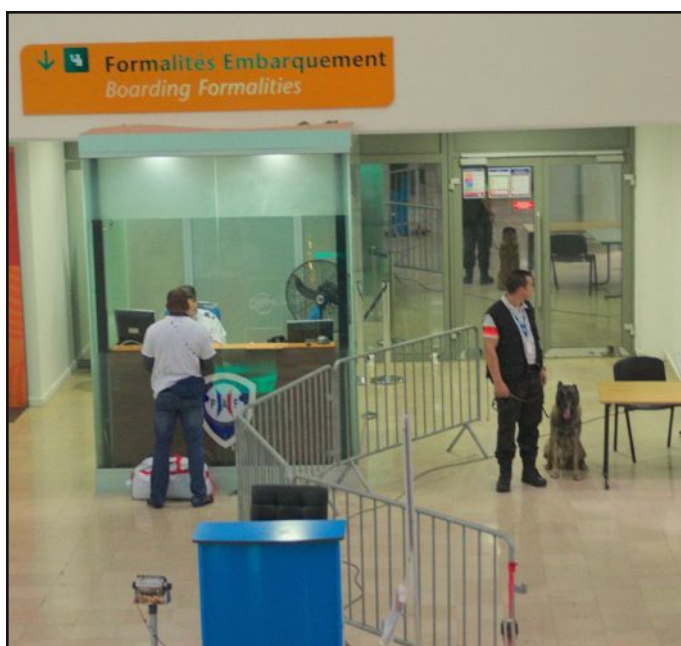
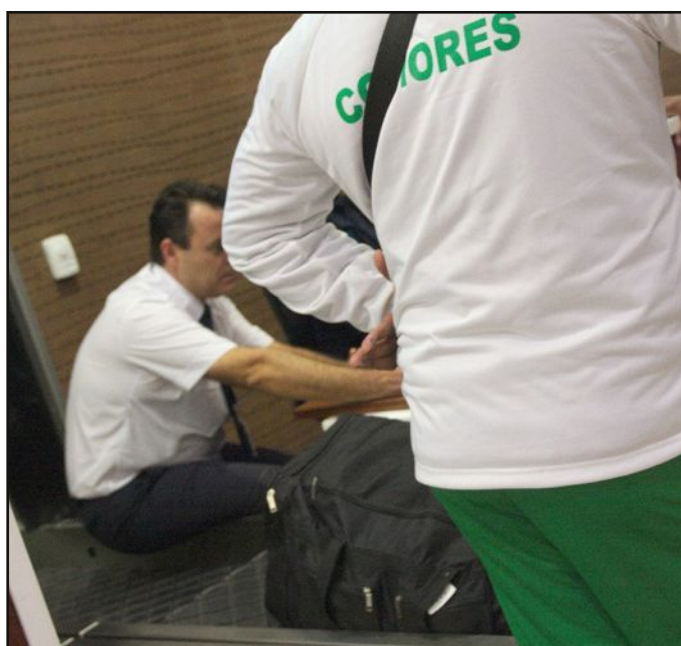


La délégation comorienne a quitté hier le village des Jeux, direction l'aéroport de Gillot. Il y avait la déception de la fête gâchée, mais surtout la fierté d'avoir été à la hauteur de la situation.

Samedi, les athlètes comoriens ont décidé de quitter le stade quand ils ont vu des Mahorais défiler derrière le drapeau français. Les dirigeants ont donc dû suivre une décision de la jeunesse.

Hier soir, tous les membres de la délégation portaient un T-Shirt où était écrit : « JIOI 2015 Comores, médaille d'or du respect des règles du jeu ».

Nos voisins souhaitent organiser les Jeux des îles dans 4 ans. Ils sont déjà prêts à nous accueillir en ami. Alors, « inch Allah ».



Edito

Ni Marseillaise, ni drapeau français, pour des Jeux qui se passent à La Réunion

Qui aurait pu imaginer une telle situation ? Alors qu'il s'agit des « Jeux des îles de l'Océan Indien », les Réunionnais ont toujours été interdits de défiler sous l'identité réunionnaise. Alors que nos voisins défilent sous les couleurs de leur pays, les Réunionnais s'affichaient avec une pancarte derrière une banderole portant l'inscription " France Océan Indien ». Or, ce pays n'existe pas et aucune assemblée n'a été consultée sur cette appellation. Ceci est né de l'imagination débordante de l'esprit colonial français visant à gommer toute spécificité réunionnaise.

Par courtoisie et pour sauver les Jeux, les représentants des pays voisins ont accepté cette entorse. Ce d'autant plus que les Réunionnais, eux-mêmes, en étaient d'accord. Ce consensus a volé en éclat depuis samedi, avec la décision de la France d'imposer son point de vue de manière unilatérale pour remettre en cause les règlements des Jeux. Si ces dirigeants français n'étaient plus d'accord avec un aspect de la Charte, ils avaient tout le temps pour demander une réunion et en débattre démocratiquement. Le nouvel accord prend habituellement effet aux prochains jeux. Là, non seulement rien n'a été demandé mais en plus la France manœuvre pour passer en force.

La suite est connue. Ça passe mal chez les autres partenaires. Pour sauver les Jeux et sortir de la polémique créée, ce sont encore les autres qui offrent le compromis : il n'y aura que le drapeau et l'hymne des Jeux. Ainsi, espéraient-ils calmer les tensions. Hélas, le mal est fait et tout est bouleversé. Les Réunionnais se divisent. Qui va recoller les morceaux et sauver l'unité de la population Réunionnaise ?

Voilà où nous en sommes arrivés avec des dirigeants politiques qui fonctionnent sans principes et sans esprit de compromis.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Le CIJ tente de sauver les Jeux à La Réunion, sa décision est méprisée»

La politisation voulue par le gouvernement français tourne au fiasco

Hier, le CIJ a tenté de sauver les Jeux à La Réunion en décidant de n'utiliser désormais que le drapeau et l'hymne des Jeux pour toutes les cérémonies de médailles. Nos voisins ont pris sur eux pour préserver l'essentiel. Mais cette décision a aussitôt été violée par trois athlètes mahorais ce qui a entraîné d'autres dérapages. Les trois athlètes seront-ils sanctionnés ? Cette sanction touchera-t-elle toute la délégation de Mayotte ? Que feront les délégations de nos amis Malgaches, Mauriciens et Maldiviens si la Charte des Jeux et les décisions du Conseil international des Jeux continuent à être méprisées ? La volonté du pouvoir français de politiser le plus important événement sportif de nos îles fait tourner ces Jeux au fiasco. Qui réparera les dégâts ?

Hier dans l'après-midi, le Comité international des Jeux des îles a publié le communiqué suivant :

« Suivant les décisions prises à la majorité lors de sa session du 2 août 2015 et le communiqué de presse diffusé le 3 août 2015 relatif au respect de la Charte et du règlement intérieur, les membres du CIJ, réunis ce mardi 4 août 2015 en session du CIJ, afin d'éviter les incidents sur le non-respect de la Charte et de l'article 26 du règlement intérieur, décident, à l'unanimité, pour cette présente édition des Jeux des îles, d'apporter les modifications suivantes :

1) Lors des cérémonies de médailles, pour la levée de drapeau, seul celui des Jeux sera hissé et seul, l'hymne des Jeux retentira.

2) Lors des présentations des équipes, seul l'hymne des Jeux retentira.

Ce dispositif a été adopté dans le but de préserver et d'assurer le bon déroulement de ces 9e Jeux des îles. »

Les pays de notre région ont pris sur eux pour essayer de sauver les Jeux des îles, compromis par leur politisation par le gouvernement français. En juin dernier en visite à Mayotte, le Premier ministre avait dit trouver normal que les athlètes mahorais défilent derrière le drapeau français et qu'ils puissent entendre l'hymne de la France en cas de médaille d'or. Cette déclaration d'un chef de gouvernement français entre en totale opposition avec ce que le mouvement sportif a réussi à

construire.

Malgré la crise ouverte par la France en 1976 dans l'archipel des Comores, une solution avait pu être trouvée pour permettre aux athlètes mahorais d'avoir leur propre délégation aux Jeux des îles. Elle s'inspire de celle qui existe aux Jeux olympiques pour les territoires dans la même situation. C'est de défiler sous les couleurs du drapeau des Jeux et d'utiliser l'hymne des Jeux. Cette solution a été acceptée par tout le monde, inscrite dans le règlement intérieur et la Charte des îles. En 2011, Mayotte était aux Jeux des îles des Seychelles, avait utilisé sous le drapeau des Jeux. Personne dans le gouvernement français n'avait alors trouvé à redire.

Les autorités françaises gâchent la fête

Mais cette année, la fête a été gâchée à La Réunion. Tout d'abord, les autorités françaises ont multiplié les tracasseries administratives à l'encontre des athlètes invités aux Jeux des îles. Le 28 juillet, le Parti communiste a dénoncé ce scandale et a affirmé sa solidarité avec les peuples de notre région. Deux jours plus tard, un communiqué de la Jeunesse réunionnaise engagée souhaitait la bienvenue aux invités, ce qui montrait que les discriminations subies allaient totalement à l'encontre du vivre-ensemble du peuple réunionnais.

Mais les autorités françaises ont

persisté. À la veille de l'ouverture des Jeux des îles, elles ont interdit l'entrée dans notre pays à près du tiers des membres de la délégation des Comores. Une partie des sportifs de Madagascar étaient dans la même situation. Cela a entraîné l'annulation le 31 juillet de deux rencontres de football auxquelles devaient participer nos amis. Bien qu'ils ne soient en rien responsables de la situation, les équipes féminine des Comores et masculine de Madagascar ont été sanctionnées : match perdu par le score de 3 à 0.

Le lendemain 1er août, jour de l'ouverture des Jeux des îles de l'océan Indien, les responsables français ont semblé revenir à la raison. Ils ont débloqué la situation pour permettre aux athlètes invités aux Jeux en s'engageant à lever l'interdiction d'entrée à La Réunion pesant sur des dizaines d'entre eux. Cette décision de dernière minute a permis la présence de toutes les délégations à la cérémonie d'ouverture.

Nos voisins tentent de sauver les Jeux

C'est alors qu'est survenu un nouveau coup de théâtre. Mayotte a défilé sous le drapeau français, ce qui est un mépris de la Charte approuvée par tous les sportifs de l'océan Indien. Cela a entraîné le départ immédiat des athlètes comoriens du stade, suivis par les responsables

de la délégation. Présent à la cérémonie, Patrick Kanner, ministre français des Sports, a fait encore augmenter la tension en ne condamnant pas la violation de la Charte, et en affirmant qu'il était normal que Mayotte défile derrière les couleurs de la France.

En conséquence, le gouvernement des Comores a dû agir. Un Conseil des ministres extraordinaire a été convoqué dans la journée même. Il a décidé le retrait des Comores des Jeux des îles 2015, le rappel de l'ambassadeur des Comores en France, et la convocation de l'ambassadeur de France aux Comores pour demander des explications.

Le lendemain, les couleurs françaises étaient hissées dans le stade pour saluer la médaille d'une Mahoraise.

Tout cela a entraîné une réaction des autres îles. Le Conseil international des Jeux a pris position le 2 août. À la majorité, il a pris acte de la décision des Comores et a demandé « le respect intégral de la Charte des Jeux des îles » ce qui veut dire par exemple que Mayotte doit utiliser le drapeau et l'hymne des Jeux et pas celui de la France. Obligation était faite aux Comités nationaux olympiques et aux CROS d'en référer leurs gouvernements respectifs.

Charte des Jeux et CIJ méprisés

Alors, pour sauver les neuvièmes Jeux des îles, nos voisins décident de renoncer à faire monter leurs couleurs et à faire retentir leurs hymnes. Cette décision est actée le 4 septembre à l'unanimité par le Comité international des Jeux des îles de l'océan Indien : désormais seuls le drapeau et l'hymne des Jeux seront utilisés.

Quelques heures après cette décision, trois athlètes mahorais remportent les trois premières places du concours du lancer du javelot. Ils montent sur le podium et chantent la Marseillaise au moment où l'hymne des jeux est jouée. Puis ils prennent un drapeau français. Cette nouvelle violation de la Charte adoptée par le monde sportif fait tout dérapier.

À partir de ce moment, l'organisation est totalement débordée, incapable de faire respecter les décisions.

Ces dernières sont alors bafouées à de multiples reprises publiquement sur les podiums et ailleurs. C'est ainsi que la responsable de la Ligue de La Réunion de volley a choisi de



CONSEIL INTERNATIONAL DES JEUX DES ILES DE L'OCEAN INDIEN

CIJ

COMMUNIQUE

Suivant les décisions prises par le CIJ à la majorité lors de sa session du 2/08/2015 et le communiqué de presse diffusé le 3/08/2015 relatif au respect de la Charte et du règlement intérieur, les membres du CIJ, réunis ce mardi 4 août 2015 en session du CIJ, afin d'éviter des incidents sur le non-respect de la Charte et de l'article 26 du règlement intérieur, décident, à l'unanimité, pour cette présente édition des Jeux des îles, d'apporter les modifications suivantes :

- 1) Lors des cérémonies de médailles, pour la levée de drapeau, seul celui des Jeux sera hissé et seul, l'hymne des Jeux retentira.
- 2) Lors des présentations des équipes, seul l'hymne des Jeux retentira.

Ce dispositif a été adopté dans le but de préserver et d'assurer le bon déroulement de ces 9èmes Jeux des îles.

Fait à l'hôtel de Bellepierre

à Saint-Denis le 4/08/2015

Pour le CIJ

Le Président

M. Hao Thyn Voon HA SHUN

Communiqué rendant compte de la décision pour mouvement sportif pour tenter de sauver les Jeux.

pénaliser les quatre équipes encore en lice dans le tournoi féminin en refusant d'organiser les matchs. Elle justifie cette décision incroyable à la télévision en réponse à une sanction décidée par le CIJ à l'encontre d'une joueuse de l'équipe de La Réunion. Selon le Comité international des Jeux, l'athlète ne répond pas aux critères lui permettant d'intégrer la sélection de La Réunion. Pour la présidente de Ligue, « c'est une insulte vis-à-vis de La Réunion, c'est une insulte vis-à-vis de la France ».

Qui réparera les dégâts ?

Ces Jeux des îles sont en train de tourner au fiasco. Ce mercredi sera décisif. Les trois athlètes mahorais

seront-ils sanctionnés ? Cette sanction touchera-t-elle toute la délégation de Mayotte ? Que feront les délégations de nos amis Malgaches, Mauriciens et Maldiviens si la Charte des Jeux et les décisions du Conseil international des Jeux continuent à être méprisées ?

La volonté du pouvoir français de politiser les Jeux des îles de l'océan Indien organisés à La Réunion ouvre une très grave crise entre La Réunion et ses voisins, et sème la division entre Réunionnais. À la différence des responsables politiques français qui ne sont que de passage, les Réunionnais vivent tous les jours à La Réunion, et le peuple réunionnais aura toujours pour voisins les pays qui participent aux Jeux des îles.

Qui réparera les dégâts ?

M.M.

Vers une communauté unique

L'ASEAN veut devenir la quatrième économie mondiale

La 48^e réunion des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a ouvert ses portes, ce mardi 4 août à Kuala Lumpur en Malaisie, sous fond de tension territoriales et de défis économiques majeurs pour les dix pays membres.

L'objectif de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) est d'établir une communauté unique d'ici la fin 2015, à travers un plan de régionalisation relevant de tous les domaines. Cette régionalisation est à la fois dans l'intérêt de la Chine, qui axe sa politique extérieure sur les pays de la zone, et pour certains pays asiatiques, trop dépendants de l'Occident, qui freine leur croissance, en raison de la crise économique.

Établie en 1967, l'ASEAN comprend 10 pays d'Asie du Sud-Est, à savoir Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam. Ces derniers devraient adopter un plan d'action post-2015, pour les dix prochaines années, lors du prochain sommet de l'ASEAN, en novembre.

Consolider la « Communauté de l'ASEAN »

À l'ouverture de cette conférence, le Premier ministre malaisien Najib Razak a indiqué que créer une région avec des caractéristiques économiques, politico-sécuritaires et socioculturelles communes sera « un grand pas en avant pour faire de la devise de l'ASEAN : Une vision, Une identité, Une communauté – une réalité », révèle l'agence de presse Xinhua.

La « Communauté de l'ASEAN » souhaite ainsi accroître son poids économique et diplomatique sur la scène internationale. « Il est temps que la voix unie de l'ASEAN soit plus souvent entendue lors de forums multilatéraux », a indiqué Najib Razak.

Pour le ministre malaisien des Affaires étrangères, Anifah Aman, « l'unité entre nos nations n'a jamais été aussi forte ». Toutefois, le conflit territorial est venu ternir l'image d'unité des pays d'Asie du Sud-Est. En effet, depuis quelques années, la

tension montre entre la Chine et ses voisins : Japon, Philippines, Vietnam et Taïwan. Ces derniers revendiquent des territoires que les Chinois considéraient comme les leurs.

Le ministre chinois des affaires étrangères Wang Yi a indiqué, lors d'une conférence de presse à Singapour sur les litiges territoriaux, que le respect de la Déclaration sur la conduite des parties en Mer de Chine méridionale ainsi que le mécanisme de consultation à travers des réunions d'un groupe de travail mixte permettront de résoudre le conflit.

Ces différends ne devraient pas entraver plus que cela la conférence de l'ASEAN, tant les objectifs économiques sont primordiaux pour l'ensemble des pays. « Ce qui va être accompli dans les prochains mois déterminera le futur de l'ASEAN pour les décennies à venir », a assuré le ministre Anifah Aman. En plus de cette conférence, il est prévu une série de réunions, visant à établir la « Communauté de l'ASEAN », qui sera définitivement installée à la fin de l'année.

Cette communauté représentera à elle seule 9 % de la population mondiale, un PIB de plus de 2 088 milliards d'euros et plus de 66 milliards d'investissements directs étrangers.

Devenir la 4e économie mondiale

Durant trois jours, les dirigeants asiatiques vont débattre d'un plan post-2015, qui sera adopté lors du sommet de l'ASEAN, en novembre 2015. L'objectif est de placer la « Communauté de l'ASEAN » à la quatrième place de l'économie mondiale. Un but qui n'est pas impossible pour le Premier ministre malaisien Najib Razak.

Ce dernier s'est dit « confiant quant à notre futur et nous devrions exprimer cette confiance ». Pour le Premier ministre, une ASEAN « de plus

en plus intégrée » pourra devenir d'ici 2050 la 4e plus grande économie mondiale. « Il est temps pour l'ASEAN d'utiliser au maximum son potentiel, » a-t-il assuré.

Une volonté entendue lors du précédent sommet de l'ASEAN, en avril, au cours duquel, le ministre au sein du département du premier ministre malaisien, Najib Razak, Wee Ka Siong, a estimé que « si l'ASEAN était une économie unique, elle deviendrait la septième économie mondiale avec un produit intérieur brut (PIB) combiné de 2,4 milliards de dollars en 2013, et pourrait être la quatrième économie mondiale en 2050 si les tendances de croissance continuaient. »

Dans une note d'analyse de 2014, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) assurait qu'en dépit de la crise économique globale, les pays de l'ASEAN s'en tiraient mieux que les Occidentaux. L'OCDE prévoit un taux de croissance de 5,6 % en moyenne pour la période 2015-2019, dans les 10 pays de l'ASEAN.

" Alors que les économies émergentes d'Asie font preuve de résilience, elles restent exposées à plusieurs risques, y compris le ralentissement de la demande externe et l'instabilité politique de la région », a expliqué le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Monsieur Rintaro Tamaki, lors du lancement du rapport au Sommet de l'investissement et du commerce de l'ASEAN au Myanmar, en novembre dernier.

Raison pour laquelle, ce dernier préconise de renforcer « davantage le processus d'intégration régionale pour construire la Communauté économique de l'ASEAN d'ici à 2015 est nécessaire, tout comme le renforcement des capacités nationales dans les secteurs publics afin de soutenir la mise en œuvre des politiques qui favoriseront la croissance et le développement. »

@celinetabou

Programme de développement de l'après-2015

Les Nations unies veulent de nouveau « transformer le monde »

En marge de la prochaine conférence internationale en vue de l'adoption du Programme de développement pour l'après-2015, les 193 pays de l'ONU ont adopté à New York, le 2 août, un plan d'action mondiale visant à « transformer le monde d'ici 2030.

Ce nouveau plan de 17 objectifs de développement durable remplacent ou consolident les Objectifs du millénaire pour le développement de 2000-2015, qui malgré quelques avancées, ont un bilan mitigé. Ces objectifs seront adoptés en septembre 2015, lors de la session annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU.

Bilan contrasté des OMD 2000-2015

En effet, le précédent programme a permis la réduction de moitié par rapport à 1990 du nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollars par jour ; de lutter contre le paludisme qui a évité plus de 3 millions de décès entre 2000 et 2012. Des efforts ont été apportés contre la tuberculose, qui ont permis de sauver 22 millions de vies depuis 1995. Près de 89 % de la population mondiale a désormais accès à une source d'eau potable améliorée, contre 76 % en 1990.

A contrario, les menaces contre l'environnement sont présentes et s'aggravent, la proportion des personnes sous-alimentées a diminué dans le monde, mais plus d'efforts sont demandés. Ensuite, le taux de mortalité infantile a baissé de 50 %, mais les décès restent élevés à cause de maladies évitables. Près de 2 milliards de personnes ont accédé à des services d'assainissement entre 1990 et 2012, mais 2,5 milliards n'en bénéficient toujours pas, et parmi eux 1 milliard défèque toujours à l'air libre.

Dans cette nouvelle version, le plan de l'ONU est destiné aux populations, à la planète et à « la prospérité, qui cherche également à consolider la paix universelle dans une plus grande liberté. »

Ainsi, les Nations unies proposent – dans les grandes lignes de l'avant-projet – d'éradiquer la pauvreté et la



Les travaux se sont déroulés au siège des Nations-Unies à New York.

faim ; d'assurer l'éducation, la santé et des services élémentaires pour tous ; d'atteindre l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ; de combattre les inégalités dans les pays et entre les pays.

Il s'agira également pour les pays signataires d'encourager une croissance économique inclusive, une prospérité partagée et des modes de vie durables pour tous ; de promouvoir des villes et des établissements humains sûrs et inclusifs ; de protéger la planète, combattre les changements climatiques, utiliser les ressources naturelles de manière durable et sauvegarder les océans ; et de revitaliser le partenariat mondial pour un développement durable.

Une avancée pour les pays signataires

« La réalisation transformerait pour le meilleur le monde dans lequel nous vivons tous », estiment les chefs d'Etat et d'organisation du monde. Ces derniers ne tarissent pas d'éloge ce nouveau programme qui « a une portée et une importance sans précédent. »

Accepté par tous les pays et « applicable à tous, il a été approuvé après deux années intensives de consultations publiques et d'engagement à

travers le monde. Il s'agit du tout premier pacte mondial pour le développement humain et la préservation de la planète," assurent-ils.

Toutefois, le coût de ce plan s'élève à 3 500 milliards de dollars (3 045 milliards d'euros) par an sur 15 ans pour « éradiquer l'extrême pauvreté tout en maîtrisant le réchauffement climatique. »

Selon Macharia Kamau, ambassadeur kenyan à l'ONU, « les chiffres généralement évoqués vont de 3.500 à 5.000 milliards de dollars par an, année après année. » Une somme mirobolante, reconnue par ce dernier, qui a indiqué que ce programme est « certes ambitieux mais pas impossible à réaliser ». En effet, l'ambassadeur irlandais, David Donoghue compte sur « le sens de la responsabilité collective » de chaque pays, bien que ce plan ne soit pas contraignant juridiquement.

Mais pour le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, ces objectifs « représentent une 'liste des choses à faire' pour la planète et ses habitants ». Il s'agit d'un plan « audacieux, ambitieux et réformateur ». Confiant, ce dernier estime que « la mise en œuvre et le suivi seront essentiels » pour s'assurer du succès de ce programme.

@celinetabou

Oté

La Rényon sé pi La Rényon alor ?

Matant Zélida la ékri Justin :

*Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité,
Ankor in foi, zot i mète azot dé koté par rapor lé z'ot. Kan lé z'ot i trouv arien pou kréतिकé, zot lé la pou kréतिकé. Kosa mi vé dir par la ? Mi vé dir kan lo délégasyon komor la kite lo zé l'oséan indien, près toulmoun la donn azot tor. konm lo minis La Frans la di-in minis la gosh mi rapèl aou !- lé normal bann éspòrtif Mayotte i défil déyèr lo drapo fransé. Mi rapèl aou galman la mazorité bann rényoné dsi internet épi dann bann radio la donn tor bann komor. Donk d'après bann rouj na arienk bann komor na rézon, tout lé z'ot na tor. Akoz tout lé z'ot délégasyon la pa di in sèl mo dann z'ot sans ? Akoz ? Pars zot na tor é bann rouj osi na tor. Tok ! Pran sa pou toué !*

Justin la fé pou répons :

*Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr,
Sak ou i di, la pa pou étone amoin, ou lé touzour dann l'anbians kolonial. Astèr ou i anparl amoin in minis la gosh ? Moin osi moin la antann sa konm ou, mé li osi li bingn dann l'anbians kolonial é mèm l'anbians inpéryalis... é si tout sak la manyèr pansé lé gomé avèk l'idéoloji rasis dsi internet dann la radio, zot osi lé bienvéni. Zot osi i fé la klak pou lo mèm parti-pri. Alor ? Sa i anpèsh pa ké la shart lo zé lété violé alé oir sa in shart toulmoun té i doi d'apliké. Lo vyol la shart sé in bon z'afèr pou ou ? É bin, astèr ? Kisa i sa répar lo po kasé, kisa i sava rétabli léspri l'antant ? Mèm nou La Rényon nou lé mayé dann in n'afèr konmsa ! Alé oir in bonpé bann rényoné la donn z'ot tan, z'ot kouraz, z'ot nuit la pass dsi la késtyonn l'antant rant voisin. Tout sa i kass par bout é pa par nou é malgré nou, moin la bien pèr ké La Rényon lé riskab pi z'ète La Rényon. Tok ! Pran sa pou ou !*

Justin

« La lang la poin lo zo ! » - In kozman pou la rout

Sans prop : lé vré pou vréman na poin lo zo dans la lang. Mé kosa sa i vé dir dsi la késtyonn sans figiré ? Sa i vé dir la lang i pé dir tout z'afèr : kisoï bon z'afèr ! Kisoï mové z'afèr ! Kisoï z'afèr i kont pou la po patat. Mi souvien in fab in grèk té i apèl Ezop té i di konmsa : « la lang sé lo méyèr é lo pir dé shoz ! ». Mi sava pa anparl azot de sa, mé moin lé sir zot osi i koné sa épi zot i pé trouv dsi l'internet. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z 'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir si rant-rant, ni pé pa tonm tazantan dakor rantre nou.